LE RN S'OPPOSE À LA TAXATION DES ULTRA-RICHES.

La commission des finances a adopté la proposition de loi d'Eva Sas créant un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des ultra-riches. Le RN s'y oppose. (lcp.fr)

La preuve.
L'article d'origine,
sur lcp.fr.

D'autres affiches,
d'autres sources.
unefeuillesuffit.fr